ASSEMBLEE GENERALE
2022

L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

DE

SAINT PRYVE SAINT MESMIN

JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 à 20h30

à l’Auditorium

Nous vous remercions de votre présence aujourd'hui. C’est toujours pour nous un grand plaisir de vous retrouver pour cette assemblée générale, et c’est très chaleureusement que nous accueillons chacun d’entre vous au nom de l’ASL.

Ainsi, je remercie :

– M. Jean-Claude Hennequin, 1er adjoint
– Mme Catherine Voisin, adjointe à la vie scolaire
– Mme Chantal Morio, conseillère déléguée à la sécurité
– les membres du bureau
– les membres du conseil d'administration
– les professeurs et intervenants
– les adhérents

Absents excusés :
– M. Thierry Cousin, maire de Saint Pryvé
– M. Alexandre Riboulot, adjoint à la culture et vie associative
– Mme Claire Lemoine, conseillère déléguée à la vie associative et sportive

Cette nouvelle Assemblée Générale est l’occasion pour chacun des acteurs de l’association de se retrouver, membres du bureau, du CA, partenaires, élus municipaux, adhérents et salariés.

Plus de 50 ans que l’ASL existe, nous sommes fiers d’être aux commandes de cette association, qui est un acteur majeur dans le tissus associatif de la commune et de ses environs, et nous espérons que cette association continuera à se développer durant les années à venir.

Pour mémoire, il est rappelé les membres du bureau qui ont géré l’ASL cette dernière saison.

La séance se déroulera selon l’ordre du jour suivant :

- Rapport d’activité
- Rapport moral
- Rapport financier
- Montant de l’adhésion
- Renouvellement des vérificateurs aux comptes
- Renouvellement et nouvelles adhésions des membres du CA
- Propositions de l’assemblée sur d’éventuels souhaits ou idées à explorer pour l’avenir de l’ASL
- Questions diverses

Cette année, pour la première fois depuis 2019, notre réunion se terminera autour d’un pot amical dans le hall auquel vous êtes tous cordialement invités.

Je vous propose de démarrer la réunion.

1/ Rapport d'activité

Valérie RAULIN, Présidente de l'ASL, présente le rapport d'activité 2021-2022.

Comme à l'habitude, il est important de rappeler ce que représente l'ASL en quelques chiffres :

- 25 sections
- 50 cours par semaine (et autant de salles à gérer)
- 675 adhérents pour la saison passée pour 941 inscriptions
- 11 salariés et 9 intervenants extérieurs (sous convention ou auto entrepreneurs)
- Et un peu plus de 120 000 euros de budget.

Sur cet exercice, l'ASL comptait donc 941 inscrits, soit quasiment autant que sur la saison 2019-20 où nous avions atteint 962 inscriptions, ce qui représente de nouveau un chiffre record plus que satisfaisant au vu du contexte de pandémie, qui s'allège un peu mais qui reste présent, et après être tombées à 677 inscriptions sur la saison précédente. Ces inscriptions sont réparties sur les différentes sections, la moyenne sur 5 ans étant de 850, ce qui montre bien que nos activités sont importantes dans le paysage associatif de la commune. Parmi ces inscrits, les pryvatains sont représentés à hauteur de 63%, nous comptons 16% d'orléanais, 9% d'hilairois et 6% d'olivétains. Ainsi, un 1/3 des personnes sont extérieures à la commune.

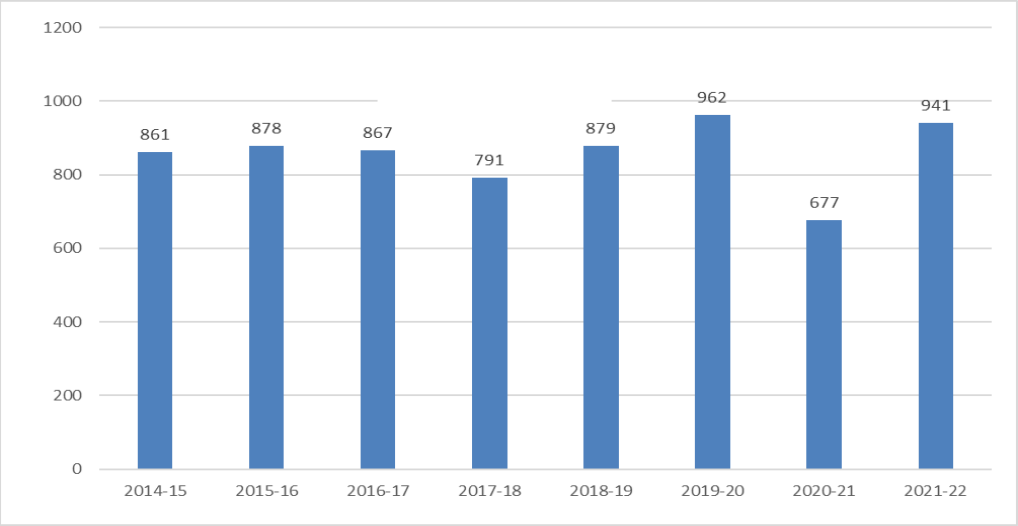

Cette saison s'est déroulée normalement pour la satisfaction de tous. Sans confinement, sans couvre-feu et sans interruption de cours et ainsi pas de chômage partiel, pas de cours en visio et donc pas de chèques réduction ni remboursements en cette rentrée 2022. Seule la réduction de 10 euros multi activités a été reconduite cette année.

Pour revenir à la saison passée, celle-ci a démarré en septembre 2021 avec le retour du forum, temps fort pour les inscriptions et moment d'échanges privilégiés avec les adhérents, tout en respectant les gestes barrières de rigueur. Le forum génère environ 1/3 des inscriptions chaque année et reste important, notamment pour les nouveaux arrivants sur la commune. Je tiens à remercier au passage les professeurs et responsables de sections pour leur présence au forum.

En cette rentrée 2021, en dédommagement de la saison précédente quasiment blanche, nous avions pris la décision de consentir des réductions et/ou remboursements pour une nouvelle enveloppe budgétée de 30 000 euros. En effet, contrairement à l'année précédente, nous avions laissé le choix aux adhérents de se réinscrire avec réduction s'ils le souhaitaient ou de demander le remboursement s'ils ne souhaitaient pas se réinscrire. Les remboursements à eux seuls ont représenté une dépense de près de 4 900 euros, ce qui n'est pas neutre.

Ainsi, entre les cours qui avaient pu avoir lieu, les remboursement consentis et la délivrance d'un reçu ouvrant droit à une réduction fiscale remis aux adhérents qui en ont fait la demande, c'est près de 100 % de dédommagement dont les adhérents ont pu bénéficier. Peu d'associations ont proposé un tel geste 2 années de suite. La bonne gestion et la bonne santé financière de l'ASL nous ont permis de le faire.

En termes d'activité autres que les cours, pas de stages cette saison, pas de Téléthon en décembre 2021 non plus faute de participants, pas de compétitions de judo et pas de gala de fin d'année. Nous avons quand même organisé de nouveau une rencontre festive avec les adhérents et les intervenants à la trésorerie le 17 Juin 2022 qui avait été très appréciée l'année précédente et qui nous a permis de clôturer l'année de façon conviviale.

Concernant la gestion de l'association en elle-même, sur l'exercice 2021-2022, nous avons organisé 4 Conseils d'Administration et 8 réunions de bureau.

Nous rappelons que pendant les différents confinements, nous en avions profité pour moderniser nos pratiques et notre image et ainsi nous avions mis en ligne un nouveau site internet, choisi un nouveau logo, mis en place les inscriptions en ligne et le paiement en ligne.

Nous rappelons également que lors de l'AG 2021, nous avions noté les propositions de l'assemblée sur d'éventuels souhaits ou idées à explorer pour l'avenir de l'ASL :

- <u>sur l'assouplissement des inscriptions en ligne en conservant quelques inscriptions papier</u> : nous sommes conscients que ce nouveau dispositif a bouleversé quelque peu les habitudes de certains adhérents, mais nous sommes restés, avec les responsables de section et la secrétaire, à la disposition de ceux qui ont rencontré des difficultés. Néanmoins, comme demandé, nous avons laissé plus de souplesse cette année avec les inscriptions papier, ce qui a généré une charge de travail supplémentaire pour Odile et les membres du bureau pour saisir ces inscriptions.

Il faut rappeler que même si ce nouveau dispositif a généré quelques mécontentements, il a satisfait le plus grand nombre. Nous tenons à rappeler que ce système est en effet plus rapide et nous a permis de moderniser nos pratiques et de profiter des moyens techniques qui s'offrent à nous. Il génère moins de papier et cela contribue à l'écologique. Il permet également de diminuer considérablement la saisie en masse à chaque rentrée pour la secrétaire et limite le risque d'erreurs de saisie.

- <u>sur la non obligation du paiement en ligne et laisser le choix aux adhérents du moyen de paiement</u> : nous tenons à repréciser que le paiement en ligne n'est nullement obligatoire et est laissé au libre choix de tous. Il est certain néanmoins que cela allège grandement la charge de travail du trésorier en termes de dépôt d'argent à la banque notamment.

- <u>sur la prise en compte des problèmes de changement de salles et des solutions à mettre en place</u> : il est à noter que nous avons beaucoup œuvré sur cette dernière saison pour tenter de diversifier les salles. Ainsi, nous avons visité un local au 177 route de St Mesmin qui s'est malheureusement avéré trop petit, nous avons pris contact avec l'espace Albert Camus, mais cela nécessite beaucoup d'investissement financier pour équiper la salle selon les normes et nos besoins, nous nous sommes renseignés auprès d'Orléans pour la salle Paul Gauguin et nous avons rencontré la mairie de St Hilaire pour tenter de déporter certains cours sur cette commune. Il s'avère que seule la danse en ligne a été retenue par la Mairie de St Hilaire car les autres disciplines comme le yoga ou la gym étaient déjà proposés par d'autres associations locales. Mais nous sommes très satisfaits d'avoir pu démarrer cette année ce partenariat entre nos deux communes qui pourra se développer dans le futur. En échange de la mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes pour la danse en ligne, le tarif pryvatain est appliqué aux adhérents habitant la ville de St Hilaire.

- conserver la rencontre festive de fin d'année à la Trésorerie qui avait été bien appréciée : comme indiqué plus haut, nous avons eu le plaisir d'avoir pu organiser cette rencontre le 17 Juin mais nous ne savons malheureusement pas si nous pourrons réitérer cette rencontre sous cette forme puisqu'a priori nous ne pourrions plus utiliser la trésorerie pour ce type d'évènements associatifs.
En termes de mouvements de personnel, nous avons eu à gérer lors de la rentrée 2021 pour des raisons de pass sanitaire :

- La démission de Mélanie LECLERE pour la sophrologie remplacée par Florence MARTINOIS,
- Pour le Tai chi, Pascal VASSELLE a remplacé Anne PERDEREAU,
- Et Mélanie BOUREAU a remplacé Laetitia GORIUS pour les cours de Yoga séniors du mardi matin après les vacances de la Toussaint.

Nous avons également eu à gérer en cours d'année entre autre :
- le déménagement de Nathalie CHOQUET fin février et son remplacement par François GEYER pour la marche nordique du vendredi, qui lui-même est parti en retraite en fin de saison.
- le dédoublement de cours de danse en ligne à la demande des adhérentes, puis finalement le retour à un cours unique car l'horaire décalé d'une demi heure plus tard ne leur convenait finalement pas.
- ainsi que la mésentente entre Odile et Colette qui devaient partager le gymnase lorsque la salle des fêtes était prise.

Tout ça pour dire que ce n'est pas un long fleuve tranquille et qu'il y a, outre ces petits ajustements, toujours quelque chose à gérer.

Pour information, en cette rentrée 2022, nous avons également eu 3 recrutements à gérer :

- Rodolph PEPIN comme indiqué précédemment pour la marche nordique du vendredi,
- Shanna GODIN qui remplace Elodie ANTONIO pour le Hip Hop du mercredi,
- Et Laurence VIOLET qui remplace Colette BOUDEY, Colette ayant pris sa retraite de l'ASL en fin de saison.

Pour finir, afin de répondre aux obligations légales, et ce qui ne fait qu'officialiser ce que nous appliquons déjà, nous venons de signer le contrat républicain. En effet, la loi du 24 avril 2021 confortant le respect des principes de la République oblige toute association souhaitant obtenir un agrément d'État, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique de souscrire aux 7 engagements de ce contrat, ce que nous avons fait. Le contrat a ainsi été transmis aux services municipaux. Pour information, les 7 engagements sont :

- respect des lois de la république
- liberté de conscience
- liberté des membres de l'association
- égalité et non-discrimination
- fraternité et prévention de la violence
- respect de la dignité de la personne humaine
- respect des symboles de la république

Vous retrouverez ce contrat sur notre site internet.

Enfin, il est indiqué que le secrétariat est ouvert 10h à 12h par semaine lors des 4 permanences au bureau de l'ASL : les mardi et samedi matin (en début de saison), ainsi que les mercredi et vendredi après-midi. Les horaires sont indiqués sur le site internet.

En conclusion, il est rappelé que vous retrouvez toutes les informations et documents utiles concernant l'ASL sur le site internet. Il est régulièrement mis à jour selon l'actualité de l'association.

Il est proposé de voter ce rapport d'activité :
- qui vote contre ? 0
- qui s'abstient ? 0

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport moral

Valérie RAULIN présente le rapport moral.

Comme chaque année, les membres du bureau et du CA se sont régulièrement réunis afin de travailler en collaboration pour le bien de l'association. Les membres du bureau ont fait de leur mieux pour développer l'association, relancer les activités et des points réguliers ont été fait, afin d'être le plus réactifs possible en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, de la réglementation et dans l'intérêt de tous.

Pour sa part, Valérie a passé une année apaisée et sereine, bien plus que la saison précédente, et en très bonne entente avec son équipe dirigeante et les membres du CA qui nous font confiance, ainsi qu'avec Odile notre secrétaire. Nous avons travaillé comme à l'habitude en bonne intelligence et dans la bonne humeur, chacun étant complémentaire en termes de compétences et de caractère.

Ce rapport moral et les remerciements qui vont suivre prennent une tournure particulière cette année puisque, en tout premier lieu, Valérie se doit d'annoncer qu'elle préside ce soir sa dernière assemblée générale. En effet, après 6 années passées en tant que dirigeante de l'ASL, il est temps pour elle de passer la main, elle souhaite cesser mon mandat de présidente et donc quitter le bureau.

Ainsi, c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle remercie les membres du CA et les membres du bureau avec qui elle a beaucoup œuvré pour gérer cette belle association :

Merci à Pascal RETHORE pour ses idées novatrices et ses compétences techniques en informatique et le temps qu'il a encore investi cette année pour simplifier et fluidifier les inscriptions en ligne qui sont une très belle avancée pour l'ASL.

Merci à Brigitte pour ses compétences techniques également, sa réactivité et son efficacité, et pour la production de tous les décomptes, sans compter ceux qu'il faut refaire pour changement de cours, désistement, erreurs d'inscription, recoupement familial…

Merci à Daniel pour son investissement dans la bonne tenue des comptes, les encaissements de toutes sortes et la gestion des paies, entre autres.

Sans oublier, un merci tout particulier à Odile qui nous a rejoints depuis un an maintenant, qui s'est très bien et très vite intégrée au sein de l'équipe et sur qui nous pouvons compter. Elle contribue à maintenir le lien entre les membres du bureau, les responsables de section, les adhérents et les services municipaux. Elle est investie et compétente, notamment avec les nouveaux outils numériques.

Merci à tous les membres du Conseils d'Administration pour leur confiance tout au long de ce parcours, la bonne entente et la bonne humeur à chacune de nos réunions, toujours présents, fidèles et investis.

Merci à tous les professeurs et intervenants pour leur investissement auprès de nos adhérents et la qualité de leurs interventions.

Elle n'oublie pas la précédente équipe dirigeante sans qui rien de tout cela n'aurait pu débuter. Merci à Martine BODUSSEAU, Valérie GILBERT, Pascale VIE, Isabelle MATHET et bien sûr Catherine LOUALOUP.

Valérie remercie également toute l'équipe municipale pour son soutien sans faille toutes ces années, ainsi que pour l'attribution de la subvention dont le montant n'a pas diminué depuis plusieurs années. Cette somme nous permet, entre autre, de maintenir certaines sections à destination des enfants de la commune.
Un merci particulier à Loïc toujours à l'écoute, disponible et réactif.

Nous tenons à remercier également chaleureusement les adhérents pour leur fidélité, leur confiance, leur assiduité à nos cours et leur retour en nombre sur cette dernière saison. Nous sommes quelques fois victimes de notre succès et obligés de refuser du monde sur certains cours faute de place dans les salles et cela nous fend le cœur…

Après ces remerciements, Valérie souhaite faire part de son propre bilan. Elle a fait de très belles rencontres au cours de ces 6 années passées au sein du bureau de l'ASL et a beaucoup appris de cette expérience. L'humilité et le dévouement, la patience et la diplomatie que nécessite le bénévolat, c'est une aventure très enrichissante et instructive.

Comme elle se plait à le dire, la présidence de l'ASL s'assimile à la gestion d'une petite entreprise avec la préoccupation constante du budget, de la pérennité de l'association et de ses emplois, du management des salariés et de la satisfaction des adhérents. Elle a en tout cas toujours œuvré pour travailler en ce sens. Et elle est très fière d'avoir pu apporter sa contribution dans cette aventure associative.

Voici un rapide rappel des actions menées lors de son sixtennat grâce aux deux équipes qui se sont succédées à ses côtés :

- Mise à jour de tous les dossiers du personnel et contrats travail
- Mise à jour de l'affichage et création du document d'évaluation des risques (DUERP)
- Mise en place des entretiens professionnels des salariés (réalisés deux fois)
- Mise en place d'un suivi du personnel et d'un règlement intérieur pour les salariés
- Renouvellement du matériel
- Mise en place du règlement intérieur de protections des données (RGPD)
- De ce fait, réorganisation du local bureau (tri, meubles renouvelés et fermant à clés)
- Création d'un projet associatif
- Réalisation de nouveaux statuts et d'une mise à jour
- Un spectacle de fin d'année tous les ans jusqu'en 2019
- De nombreux mouvements de personnel
- Le changement de banque et de logiciel de comptabilité
- Une offre maintenue et renouvelée sans cesse avec de superbes intervenants impliqués et motivés
- Le renouvellement du PC de la secrétaire et de la box internet
- Une belle signalétique grâce à la mairie
- Un nouveau logo
- Un nouveau site internet moderne et interactif
- La mise en place des inscriptions en ligne et du paiement en ligne
- La mise en place des cours en visio pendant les confinements
- Partenariat avec la mairie de St Hilaire
- La signature du contrat républicain

Et elle en oublie certainement, tout ça avec un contexte de pandémie sur les 3 dernières saisons qui n'a pas facilité les choses.

Pour finir, Valérie est très sereine pour l'avenir de cette belle association car elle laisse les rennes à une équipe compétente et très investie en qui elle a toute confiance et avec qui nous avons toujours réalisé un très bon travail. Elle restera elle-même membre du CA pour suivre d'un peu plus loin les nouveaux projets…

Jean-Claude HENNEQUIN remercie également Valérie au nom de la municipalité pour ces années d'investissement, pour son dévouement et ces belles réalisations au sein de l'ASL.

Il est proposé de voter ce rapport moral :
- qui vote contre ? 0
- qui s'abstient ? 0
Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport financier

Daniel BEQUIGNON, Trésorier, présente le rapport financier (résultat comptable en pièce jointe).

Il commente le tableau des réalisations 2021-2022 en charges et produits (voir pièce jointe).

Avec plus de 100 000 euros de mouvements financiers, ce bilan, tout à fait équilibré, fait état d'un résultat positif de 8 400 euros, résultat principalement dû aux chèques réduction et remboursement non utilisés par les adhérents et à une réduction URSSAF (cf. suite covid).

Olivier ROGGEMANS, vérificateur aux comptes, a approuvé les comptes en date du 29 Octobre 2022.

Le budget prévisionnel 2022-2023 de 120 600 est ensuite présenté (voir pièce jointe).

Daniel BEQUIGNON en profite pour remercier le Crédit Mutuel pour la reconduction de l'annulation des frais de gestion pour 2022 et précise que les paiements en ligne ont représenté 65% des paiements. Cela répond donc bien aux pratiques d'aujourd'hui.

Il est proposé de voter ce rapport financier :
- qui vote contre ? 0
- qui s'abstient ? 0
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4/ Montant de l'adhésion

Daniel BEQUIGNON indique que l'adhésion reste fixée à 25 euros.

Le total des adhésions permet à l'association de faire face aux frais de fonctionnement, entre autre :
– le salaire de la secrétaire,
– les frais bancaires et frais de gestion des chèques vacances, coupons sport…,
– les frais de secrétariat (abonnement internet, téléphone, photocopies, affranchissement,…).

5/ Renouvellement des vérificateurs aux comptes

Valérie RAULIN présente le renouvellement des vérificateurs aux comptes.

Le vérificateur aux comptes était à ce jour Olivier ROGGEMANS. Sa candidature a été votée en CA du 09/03/22 comme convenu lors de la dernière AG puisqu'elle est arrivée après coup. Pour information, il est également co gestionnaire de la section judo avec Pascale VIE.

Olivier ROGGEMANS est d'accord pour reconduire sa mission pour la prochaine saison.

Il est proposé de voter :
- qui vote contre ? 0
- qui s'abstient ? 0
Cette disposition est approuvée à l'unanimité.

6/ Renouvellement et nouvelles adhésions des membres du CA

Concernant le renouvellement des mandats, Valérie RAULIN indique que 5 membres sont sortants en 2022 : Marie Reine HEMERAY, Sandra LALLERON, Gisèle RADE, Pascale VIE et Dany ROUSSEAUD qui a repris le mandat de Denise LEPRINCE qui a elle-même démissionné en cours de saison. Toutes les personnes citées acceptent de renouveler leur mandat.

Joelle CORFMAT et Laurence VONGXAY ont fait savoir par écrit qu'elles souhaitaient démissionner de leur mandat fin juin 2022.

Se présentent en tant que membres du CA :
- Chantal HERAULT-PAYS qui remplace Sandra LALLERON à la marche nordique et provisoirement Joelle CORFMAT pour la gym, Sandra étant responsable de section du renfort avec Wilfried qui n'en avait pas,
- Hortense ROBERT qui remplace Laurence VONGXAY à la DSL,
- Virginie PINHEIRO qui prend nouvellement la responsabilité de la zumba,
- Laurence GOUMAIN qui prend nouvellement la responsabilité du cardio/renfort,

Nous avons reçu leur candidature écrite.

Les membres du bureau sont ravis de ces nouvelles recrues au sein du CA mais rappellent que, malgré un appel à candidatures, sept sections restent vacantes, c'est-à-dire sans responsable.

Il est proposé de voter les renouvellements et candidatures au CA :
- qui vote contre ? 0
- qui s'abstient ? 0

Les membres du CA sont approuvés à l'unanimité.

7/ Propositions de l'assemblée sur d'éventuels souhaits ou idées à explorer pour l'avenir de l'ASL

Pas de remarques

8/ Questions diverses

Pas d'autres questions.

La séance est levée à 21h15 et l’assemblée est invitée à quitter la salle pendant que le CA se réunit quelques minutes pour voter les futurs membres du bureau.

Il a été recensé 36 personnes présentes dans l’assistance, ainsi que la comptabilisation de 54 pouvoirs pour un total de 86 voix et 4 non votants.

Valérie RAULIN
Présidente de l'ASL

En annexe :

- Compte de résultat 2021 – 2022
- Bilan comptable 2021 – 2022
- Budget prévisionnel 2022-2023

Compte de résultat 2021 – 2022

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 ACHATS		**70 VENTE PRESTATIONS DE SERVICE**	
Prestataires (intervenants cours)	23 555,00 €	Vente petit matériel	10 €
Achat petites fournitures	1 891,30 €	Mise à disposition secrétaire	1 014,00 €
61 SERVICES EXTERIEURS		**74 SUBVENTION D'EXPLOITATION**	
Assurance	2 200,76 €	Subvention municipale St Pryvé	9 400,00 €
Internet OVH	163,06 €	Subvention conseil départemental	1 192,50 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		**75 PRODUIT GESTION COURANTE**	
Frais publicté, annonces	597,80 €	Cotisations	73 614,33 €
Frais de déplacements	589,22 €	Provision COVID 2020/2021	30 000,00 €
Frais manifestations	754,00 €		
Frais internet, postaux	937,27 €	**76 PRODUITS FINANCIERS**	
Frais services bancaires	45,96 €	Intérêts placements	444,22 €
63 IMPOTS ET TAXES		**77 PRODUITS EXCEPTIONNELS**	
Cotisation formation	528,32 €	Remise URSSAF COVID	2 858,48 €
Cotisation médecine du travail	703,13 €		
64 CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunérations	39 948,51 €		
Charges sociales	31 461,49 €		
65 Autres charges gest. Courante		**79 Transfert de charges**	
Affiliation, licences reversées	9 853,63 €	Licences perçues	7 985,75 €
Remboursement suite COVID	4 889,00 €		
Total des charges	118 118,45 €	Total des produits	126 519 €
RESULTAT		**8400,83**	

Bilan comptable 2021 – 2022

ACTIF Patrimoine de l'association		PASSIF Ressources financières de l'association	
ACTIF IMMOBILISE		**FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES**	
Immob. Financières (parts sociales)	**0**	**Fonds propres : report à nouveau**	**89 295,50 €**
		Résultat de l'exercice	**8 400,83 €**
Total actif immobilisé	**0**	**Total fonds PROPRES**	**97 696,33 €**
ACTIF CIRCULANT		**DETTES**	
Créances	**- 766,25 €**	**Fournisseurs et comptes rattachés**	
Disponibilités / Trésorerie	**103 592,60 €**	**Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)**	**5 130,02 €**
Charges constatées d'avance	**0**	**Produits constatés d'avance**	**0**
Total actif circulant	**102 826,35 €**	**Total dettes**	**5 130,02 €**
TOTAL ACTIF	**102.826,35**	**TOTAL PASSIF**	**102 826,35 €**

Budget prévisionnel 2022-2023

CHARGES		PRODUITS	
Achat prestations de services	25 000 €	Vente prestations de service	- €
Achats fournitures	1 500 €		
Matériel informatique	500 €		
Petit équipement sportif	200 €		
61 Services extérieurs		**74 Subventiuon d'exploitation**	
Assurances	2 500 €	Subvention municipale	9 400 €
		Subvention départementale	1 000 €
62 Autres services extérieurs		**75 Produits gestion courante**	
Frais postaux, internet	1 000 €	Cotisations	100 000 €
Frais déplacement	1 500 €	**76 Produits financiers**	
Frais gestion banque, ANCV	200 €	Intérêts Crédit Mutuel	400 €
Location de salles			
Réceptions	300 €		
63 Impôts et taxes		**79 Transfert de charges**	
Cotisation formation	1 000 €	Licences perçues	9 800 €
Cotisation médecine du travail	900 €		
64 Charges de personnel			
Rémunérations	40 000 €		
Prime PPV	2 200 €		
Charges sociales	33 000 €		
65 Autres charges gest. Courante			
Affiliation, licences reversées	10 800 €		
TOTAL	**120 600 €**		**120 600 €**